

| | |
|-------------------------|---|
| Intitulé de l'UE | Projet d'urbanisation |
| Section(s) | - (3 ECTS) Master en Sciences de l'Ingénieur industriel / Finalité Géomètre / Cycle 2 Bloc 1 |

| Responsable(s) | Heures | Période |
|-----------------------|---------------|----------------|
| Daniel RIDELAIRE | 30 | Quad 2 |

| Activités d'apprentissage | Heures | Enseignant(s) |
|----------------------------------|---------------|--|
| Projet d'urbanisation | 30h | Daniel RIDELAIRE Mickaël MERCIER |

| Prérequis | Corequis |
|------------------|--|
| - Topographie | - Topométrie avancée 1 - Topométrie avancée 2 |

| Répartition des heures |
|---|
| Projet d'urbanisation : 30h de travaux |

| Langue d'enseignement |
|---|
| Projet d'urbanisation : Français |

| Connaissances et compétences préalables |
|---|
| L'étudiant doit maîtriser la topographie de base, la manipulation des instruments de mesure et du logiciel d'infrastructures MENSURA. |

| Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES |
|---|
| Cette UE contribue au développement des compétences suivantes |
| <p>- Master en Sciences de l'ingénieur industriel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier, conceptualiser et résoudre des problèmes complexes <ul style="list-style-type: none"> ◦ Intégrer les savoirs scientifiques et technologiques afin de faire face à la diversité et à la complexité des problèmes rencontrés ◦ Modéliser, calculer et dimensionner des systèmes ◦ Sélectionner et exploiter les logiciels et outils conceptuels les plus appropriés pour résoudre une tâche spécifique ◦ Établir ou concevoir un protocole de tests, de contrôles et de mesures. • S'intégrer et contribuer au développement de son milieu professionnel <ul style="list-style-type: none"> ◦ Planifier le travail en respectant les délais et contraintes du secteur professionnel (sécurité ...) ◦ Travailler en autonomie et en équipe dans le respect de la culture d'entreprise • Communiquer face à un public de spécialistes ou de non-spécialistes, dans des contextes nationaux et internationaux |

- Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques des secteurs professionnels
- Intégrer les réalités culturelles dans un contexte national et international
- S'engager dans une démarche de développement professionnel
 - Assumer la responsabilité de ses décisions et de ses choix
 - Actualiser ses connaissances et s'engager dans les formations complémentaires adéquates

- Master en Sciences de l'ingénieur industriel Géomètre :

- Exploiter les connaissances technologiques, techniques et juridiques nécessaires à la gestion de projets de construction
 - Maîtriser et respecter la législation, les normes et procédures spécifiques, plans et cahiers des charges
 - Maîtriser des outils de DAO, CAO utiles pour une solution BIM (Building Information Modeling)
 - Concevoir, dimensionner et vérifier des constructions (bâtiments, ouvrages d'art, génie civil, infrastructures, ...) en différents matériaux
 - Gérer, suivre et améliorer le patrimoine bâti
- Maîtriser et exploiter les connaissances et les outils techniques, juridiques et de la géomatique nécessaires aux missions du géomètre-expert
 - Réaliser les travaux de mesurage, d'implantation et de délimitation de biens fonciers
 - Définir et maîtriser la qualité, la précision des appareils de mesures et des données topographiques et cadastrales
 - Analyser la situation juridique et établir un diagnostic technique d'immeubles à évaluer
 - Etablir et suivre des projets d'aménagement ou de réhabilitation du territoire, de voies de communication, ...

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Gestion d'un projet d'envergure à l'échelle d'un quartier
- Gestion du timing, des outils, de l'équipe, de la mise en page
- Appliquer la législation (CoDT) et les règles d'urbanisme

Contenu de l'AA Projet d'urbanisation

Voir fiche U.E.

Méthodes d'enseignement

Projet d'urbanisation : travaux de groupes, approche par projets, utilisation de logiciels

Supports

Projet d'urbanisation :

Évaluations et pondérations

| | |
|-------------------------------|--|
| Évaluation | Note globale à l'UE |
| Langue(s) d'évaluation | Français |
| Méthode d'évaluation | L'évaluation est basée sur la qualité du rapport en fonction du cahier des charges (75 %) et sur une évaluation continue de l'activité et du comportement (25%). |

Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE

Projet d'urbanisation : **oui**

Année académique : **2019 - 2020**